

[Polémique] Bacqueville-en-Caux. Ces professeurs de collège veulent conserver leur collègue

Education. Le départ programmé d'un enseignant au collège Maupassant sème le trouble parmi ses collègues et les parents d'élèves.

Publié le 13/04/2021 à 17h37



Le poste d'enseignant coordinateur ULIS a été créé en 2019. L'enseignant qui l'occupe donne satisfaction aux parents, est apprécié de ses collègues mais il va peut-être être obligé de partir

Vendredi 9 avril, les enseignants du collège Maupassant de [Bacqueville-en-Caux](#) ont appris que leur collègue, professeur coordinateur ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire), ne serait pas maintenu à son poste à la rentrée prochaine. *"L'inspection académique lui demande en effet de participer au mouvement afin de trouver un poste en primaire, et ce, avant le 20 avril. Il serait donc remplacé par un professeur du secondaire, ou, faute de candidat, par un contractuel"*, indiquent-ils.

PUBLICITÉ

Une pétition

"Notre collègue s'était porté volontaire pour venir dans notre établissement, alors que le dispositif ULIS venait de s'ouvrir au sein du collège, sans professeur affecté à la rentrée 2019. Nous estimons que la réussite actuelle du dispositif, et le progrès manifeste constaté chez les élèves doivent beaucoup à son travail et son implication", rappellent les professeurs mécontents. *"Il a su établir des liens de confiance avec les élèves et leurs familles, ainsi qu'une très bonne entente avec l'AESH-Co (accompagnant d'élève en situation de handicap à titre collectif) du dispositif"*.

"Nous pensons qu'un professeur des écoles est plus apte à enseigner à des élèves en grande difficulté, notamment en français et mathématiques", poursuivent-ils. "Il est d'ailleurs recommandé dans les textes officiels (BO N° 31 du 27 août 2015) d'affecter prioritairement un enseignant spécialisé du premier degré en cas de grand décalage avec les programmes du collège". Les parents d'élèves du collège se sont également mobilisés. [Ils ont lancé une pétition sur le site MesOpinions.com](#) et ont écrit au Directeur académique des services de l'Education nationale. Dans ce courrier, les signataires estiment que l'enseignant coordinateur ULIS "est un élément clé de la pérennité du dispositif d'inclusion en servant de fil rouge pour les élèves et de lien entre les éducateurs venant du monde de l'éducation spécialisée et les professeurs de l'éducation nationale". Pour eux, "il est devenu une ressource primordiale pour l'éducation inclusive et a acquis une légitimité sur son poste". Ils ajoutent : "L'attachement de ses élèves à sa présence, leur permettant de les conforter dans leur évolution et leurs apprentissages, est une dimension très importante à considérer".

"A titre provisoire"

"Ce poste lui a été confié à titre provisoire il y a deux ans", indique, de son côté, le Dasen Olivier Wambecke. "Tous les enseignants qui sont dans sa situation participent automatiquement aux mouvements". Le responsable académique signale que l'institution "a aussi besoin d'enseignants spécialisés dans le premier degré". Il poursuit : "Cinq classes ULIS vont ouvrir à la prochaine rentrée, il y en a d'autres où des postes sont à pourvoir. On ne peut pas priver des élèves de primaire, eux aussi en difficulté, d'un professeur spécialisé". Pour le représentant de l'Education nationale, "il paraît naturel et logique qu'un poste du secondaire soit occupé par un enseignant du secondaire".

Petit rappel au passage : si un professeur du primaire peut intervenir en collège, l'inverse n'est pas possible. *"On ne peut pas coincer un enseignant sur un poste, il a aussi une carrière à suivre",* plaide enfin le Dasen.

"Nous comprenons cet argument. Mais nous souhaiterions au moins que le coordinateur puisse suivre les élèves entrés en sixième en 2019 au moins pendant quatre ans", répond Sonia Bertrand-Bar, secrétaire de la fédération des parents d'élèves FCPE au collège Maupassant.

Pétition : mesopinions.com/petition/politique/maintien-valentin-poste-coordonateur-ulis-college/134254